

4* Appels à projets Création et médiation

----- *Ici est ailleurs*



Nous déployons depuis quelques années des actions déclinées en région, mêlant création, public scolaire, présence des artistes et conception de ressources sensibles valorisant des lieux comme autant de décors possibles de films à venir.

L'appel à projets *Ici est ailleurs*, que nous portons aujourd'hui et que nous vous présentons, est au cœur de la fabrication des films et constitue à la fois une des figures fréquemment utilisées au cinéma et une des plus passionnantes à concevoir et à analyser.

Présentation du projet

Il arrive très souvent que soient octroyés à des décors, des rôles de composition. Qu'on leur fasse dire autre chose que ce qu'ils sont. Qu'ils deviennent un territoire reconnaissable ou imaginaire et qui n'existe que dans le film, sur le grand écran.

Nous le savons, le montage permet de rapprocher en 1/24^{ème} de seconde, deux lieux éloignés de milliers de kilomètres (intérieur et extérieur d'un bâtiment séparés d'une simple porte), le travail des décorateurs permet de transformer un lieu, le pouvoir du récit, de la suggestion d'une fiction fait que l'on y croit et que nous acceptons qu'en étant *là*, on est *ailleurs*, qu'en étant *maintenant* on est *avant* ou *plus tard*...

Nous sommes ici, nous sommes ailleurs.

En 2017, **Marine Francen** réalise en Lozère (La Garde Guérin principalement) *Le Semeur*, situé dans la France des années 1850. *La Baie d'Alger*, téléfilm de Merzak Allouache (2011) est quant à lui en partie tourné sur la plage du Racou à Argelès-sur-Mer, alors que le film se situe à Alger dans les années 1950. *Chine ma douleur*, sorti en salles en 1989, est en partie tourné dans la région des Fenouillèdes, près de Saint-Paul de Fenouillet et quelques éléments de décors rajoutés (ainsi que les acteurs costumés) ont fait croire au public que nous sommes en Chine.

Il arrive qu'un lieu en figure à lui seul plusieurs. **La Cité de Caracassonne**, ayant rarement joué son propre rôle, en est certainement le paragon. S'y sont en effet incarnés des récits situés dans l'Angleterre du Roi Richard Cœur de Lion (12^{ème} siècle, *Robin des Bois*, 1991), l'Andalousie du 12^{ème} siècle (*Le Destin*, 1997), le décor du siège d'Orléans dans *La Merveilleuse vie de Jeanne d'Arc* (1928) ou les remparts de Beauvais de la France de Louis XI (15^{ème} siècle). Alors que dans *La Fiancée des ténèbres* (1945) Serge de Poligny place son récit à Carcassonne, là où il a tourné le film, mais cet exemple reste exceptionnel.

Citons également deux films emblématiques ayant parfaitement réussi de manière spectaculaire un détournement d'un lieu : *Le Salaire de la peur* de **Henri Georges Clouzot** tourné en 1952 en grande partie dans le Gard, devenu le temps du film, une forêt en Amérique du Sud, traversé par le camion transportant le chargement d'explosifs conduit par Charles Vanel et Yves Montand. A noter que dans la même bambouseraie d'Anduze a été réalisé *Samourais* de Giodano Giderlini en 2001 et de l'Amérique du Sud, nous nous retrouvons là, au Japon. Enfin, *Les Amants du Pont Neuf* de **Léos Carax**, qui par la construction d'une spectaculaire reproduction du Pont Neuf, a permis le tournage à Lansargues dans l'Hérault, d'un film situé au cœur de Paris.

Appel à projets

Dans le cadre des appels à projets dédiés aux territoires comme décors possibles pour le cinéma, **les 4 projets Ici est ailleurs**, se déclineront dans **4 départements** de la région Occitanie (Lozère, Gard, Hérault et Aude) et aborderont donc plus particulièrement le "**rôle de composition**" des décors au cinéma : une scène s'est tournée ici, mais dans le récit on est ailleurs.

Les **4 réalisatrices et réalisateurs retenus.es** réaliseront **un objet filmique** court (10 min en moyenne) à partir d'un décor d'un département de leur choix, faisant croire aux spectateur.rice.s que l'on peut se trouver ailleurs.

En parallèle de leur projet artistique, des temps d'échange seront organisés entre les lauréat.e.s et les élèves d'une classe de lycée. Les rencontres avec ce public jeune permettront d'aborder de façon concrète l'un des fondements du cinéma : comment composer la fiction avec des éléments du réel.

A minima, deux interventions à destination des scolaires devront être imaginées autour du métier et de l'univers du réalisateur ou de la réalisatrice choisi.e et de son projet. Elles seront précédées d'une rencontre avec un.e repéreur.se qui traitera des décors au cinéma.

Diffusion des projets

A la fin du projet, dans chaque département, une séance publique proposera la projection en salle du travail réalisé accompagné d'un long métrage lié au territoire.

Pour l'Aude, l'oeuvre liée au territoire sera l'un des nombreux films tournés à la Cité de Carcassonne, pour le Gard, le *Salaire de la peur* de Henri Georges Clouzot (1952), pour l'Hérault, *Les Amants du Pont-Neuf* de Leos Carax (1991), pour la Lozère, *Le Semeur* de Marine Francen.

Les films de chaque projet seront ensuite diffusés sur le site de Occitanie films.

Qui peut candidater ?

Toute personne résidant en Occitanie

Pièces à fournir

Chaque candidat devra indiquer le département dans lequel il souhaite réaliser son projet, le ou les décors envisagés et fournir une note d'intention contenant ses choix de réalisation et des propositions d'interventions avec les scolaires, ainsi qu'un CV, des liens vers des réalisations précédentes, un planning et un budget prévisionnel des dépenses.

Jury

Représentants des tutelles, professionnels du cinéma et de l'éducation à l'image

Aide accordée

3500 euros par projet. Cette somme comprend le temps de création, de médiation et les frais associés (déplacements, restauration, logements éventuels).

Adresse d'envoi

Le dossier devra être envoyé sous format numérique à l'adresse suivante :
valentine@languedoc-roussillon-cinema.fr

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2019

Annonce des 4 lauréat.e.s : 30 septembre 2019

Réalisation du projet : Octobre, novembre, décembre 2019 et janvier 2020

Rendu des travaux : Février 2020